

ACTION URGENTE

UN MILITANT ET UNE AVOCATE MENACÉS

Juan Manuel Martínez, un militant politique de l'État d'Oaxaca, et Alba Cruz, son avocate, ont été menacés. Juan Manuel Martínez, qui a récemment été libéré de prison, risque d'être de nouveau arrêté et inculqué pour le même crime sur la base des mêmes éléments.

Juan Manuel Martínez a été arrêté en 2008 pour le meurtre du journaliste américain Brad Will, mais il a été libéré en 2010, après qu'un tribunal fédéral eut estimé que les charges retenues contre lui n'étaient pas fondées. Pendant sa détention, il a été menacé et intimidé par des hommes venus le voir. Au début du mois de décembre 2009, l'un de ces hommes lui a dit : « dis à ton avocate de se tenir tranquille, elle en a trop fait, elle devrait arrêter de faire autant de bruit - on sait où vous habitez, vous et vos proches ». Le même mois, des hommes ont été vus en train de prendre des photos des enfants de Juan Manuel Martínez à leur école. Une nuit, toujours en décembre, le chien de la famille a été abattu.

L'avocate de Juan Manuel Martínez, Alba Cruz, a également subi à plusieurs reprises des attaques et des menaces. Depuis septembre 2009, sa voiture a été détériorée trois fois : quelqu'un a d'abord dévissé ses roues, puis ses pneus ont été lacérés, et la troisième fois une autre voiture l'a emboutie alors qu'elle était garée. À deux reprises une autre voiture a percuté celle d'Alba Cruz pendant que l'avocate était à l'intérieur, mais les conducteurs ont pris la fuite. En août 2009, elle a reçu un SMS : « t'es sur la liste, salope, c'est toi la prochaine ». Le 26 janvier 2010, elle a vu deux hommes près de son cabinet. Peu après, elle a reçu un autre SMS disant : « on vous a prévenus, toi et l'autre crétin... On vous observe, vous êtes des déchets, arrêtez votre révolution ou vous allez le regretter ». Alba Cruz a déposé une plainte à propos de ces menaces et d'autres incidents concernant sa sécurité mais elle n'a bénéficié d'aucune mesure efficace de protection. La Cour interaméricaine des droits de l'homme a appelé les autorités mexicaines à lui fournir une protection mais aucune disposition n'a été prise en ce sens.

Juan Manuel Martínez a été injustement arrêté en octobre 2008 après une enquête entachée d'irrégularités, menée par le bureau du procureur général de la République, et qui a débouché sur son inculpation pour le meurtre de Brad Will, commis en 2006. Il a été libéré le 19 février 2010 après qu'un tribunal fédéral eut estimé que les charges retenues contre lui n'étaient pas fondées et qu'il eut ordonné au juge d'État de le libérer. Cependant, d'après son avocate, le juge d'État a inclus dans les documents de libération de fausses accusations sur l'implication de Juan Manuel Martínez dans ce meurtre. Amnesty International craint que ces accusations puissent être utilisées pour engager contre Juan Manuel Martínez des poursuites injustifiées qui pourraient entraîner l'arrestation arbitraire de cet homme.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- demandez aux autorités de fournir à Juan Manuel Martínez, Alba Cruz et leurs proches une protection efficace, mise en place en concertation avec ces personnes et dans le respect de leurs souhaits ;
- priez-les de diligenter dans les meilleurs délais une enquête exhaustive et impartiale sur les menaces et les attaques dont Juan Manuel Martínez et Alba Cruz ont été victimes ;
- invitez les autorités à mener une enquête impartiale sur le meurtre de Brad Will et à veiller à ce que Juan Manuel Martínez ne soit pas arrêté de manière arbitraire ni ne fasse l'objet d'une procédure judiciaire injuste.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 21 AVRIL 2010 À :

Procureur général de la République :

Arturo Chávez Chávez

Procuraduría General de la República

Av. Paseo de la Reforma n° 211-213,

Col. Cuauhtémoc, Del. Cuauhtémoc

México D.F., C.P. 06500, Mexique

Fax : +52 55 5346 0908

Courriel : ofproc@pgr.gob.mx

Formule d'appel : *Señor Procurador*

General, / Monsieur le Procureur

général,

Gouverneur de l'État d'Oaxaca :

Lic. Ulises Ruiz Ortíz

Governador del Estado de Oaxaca

Carretera Oaxaca-Puerto Ángel, Km.

9.5, Santa María Coyotepec,

Oaxaca C.P. 71254, Oaxaca, Mexique

Fax : +52 951 502 0530

Courriel : gobernador@oaxaca.gob.mx

Formule d'appel : *Señor Gobernador, /*

Monsieur le Gouverneur.

Copies à :

Organisation de défense des droits

humains :

Comité 25 de Noviembre,

Courriel :

comite25noviembre@yahoo.com.mx

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Mexique dans votre pays.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



AMNESTY
INTERNATIONAL



ACTION URGENTE

UN MILITANT ET UNE AVOCATE MENACÉS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

En juin 2006, des manifestations de grande ampleur ont éclaté dans l'État d'Oaxaca. Les manifestants demandaient la démission du gouverneur de cet État. Les violences politiques et les manifestations ont continué tout au long de l'année. Au cours de ces affrontements, au moins 18 civils auraient été tués, dont Brad Will ; au moins 370 personnes ont été blessées et 349 arrêtées. Recours excessif à la force, détentions arbitraires, torture et chefs d'inculpation forgés de toutes pièces contre des manifestants ont été largement utilisés. En 2009, une enquête spéciale menée par la Cour suprême du Mexique a conclu que des hauts fonctionnaires devraient être tenus responsables des violations des droits humains commises pendant la crise. Cependant, les autorités présumées responsables de ces agissements – aux niveaux de l'État fédéral, de l'État d'Oaxaca et des municipalités – n'ont quasiment pas été appelées à rendre des comptes. Les organisations de défense des droits humains continuent de faire campagne pour que justice soit rendue à la suite de ces atteintes.

AU 52/10, AMR 41/018/2010, 10 mars 2010

